



18h30 : ouverture de séance par Madame Michèle André, Sénatrice du Puy-de-Dôme et présidente de l'association.

Rappel de l'ordre du jour :

Présentation de l'étude d'architecte
Bilan moral
Bilan financier
Questions diverses

**Présentation des conclusions de l'étude de faisabilité
Par Monsieur Yvon Cottier, architecte délégué à l'entretien du château**

Présentation du bâti existant :

Spécificités, superficies, atouts et contraintes, avec comme support visuel la projection des plans, coupes et façades

Rappel des exigences du programme, qui amène une mixité au sein du même lieu, ainsi qu'un croisement de flux :

- une école de 5 à 6 classes
- une mairie + agence postale
- une salle culturelle utilisable par tous les acteurs

Présentation de différentes solutions et aménagements possibles des espaces.
Jusqu'à 2300 m² utilisés.

Le projet est une réhabilitation lourde d'un bâtiment classé sur trois niveaux.
Coût prévisionnel des travaux : environ 4 millions d'euros

**Bilan moral de l'ASC
Par Monsieur Philippe Garnavault, Maire de saint Cirgues sur Couze et vice-président de l'association**

La réalisation de l'étude de faisabilité a été facilitée par le travail de déblaiement effectué par de nombreux bénévoles à l'occasion de plusieurs journées. La totalité du château a été nettoyée de ses gravats.

Plusieurs manifestations ont eu lieu afin de faire vivre le château et son parc, et pour le faire découvrir au plus grand nombre :

- la fête du château au mois de juin réunissant artisans, stands d'exposition, restauration et concert. Une reconduction est prévue pour juin 2017.
- ouverture au public lors des journées du patrimoine en septembre visites commentées.

L'étude de faisabilité étant terminée, l'association peut maintenant travailler plus efficacement sur le volet financier du projet.

Sont donc à l'étude les différentes sources de financements souhaités :

- Département
- Région
- Etat (différents ministères)
- Europe
- Mécénat

Pour Monsieur Luc Tixier, maire de Tourzel-Ronzières et vice-président de l'association dont la commune est associée au projet, le point important à l'heure actuelle est que l'étude d'architecte permet de répondre favorablement à deux questions essentielles :

- Il est possible de faire rentrer une mairie et une école dans le château.
- Un tel projet est réalisable.

Il propose plusieurs pistes afin d'ouvrir au maximum le projet à des potentiels utilisateurs :

- accueils d'étudiants étrangers l'été pendant des stages sur le thème du patrimoine.
- le lien historique entre le château et la royauté française.

Monsieur Garnavault rappelle que le projet est en adéquation avec une demande grandissante des institutions : les RPI sont de plus en plus recommandés par le ministère de l'éducation nationale pour les petites communes.

Pour Monsieur Yves Coste, maire de St-Vincent, commune aussi associée au projet, c'est un réel atout qui renforce l'attractivité du territoire (toute la vallée de la Couze). De plus, il précise qu'un accès au stade de St-Vincent depuis le parc du château est tout à fait envisageable.

Il rappelle ensuite que la commune de St-Cirgues intégrera dès janvier 2017 la Communauté de communes d'Issoire, et pourra à juste titre intégrer et intéresser toutes les communes situées à l'Est d'Issoire avec des activités périscolaires (ex : centre aéré).

Des pistes de réflexion sont ensuite évoquées afin d'enrichir le projet actuel :

- l'aspect trans-générationnel
- une école-potager
- l'aménagement du parc
- la préservation du patrimoine et la transmission des savoirs
- le respect de l'environnement

Madame Elisabeth Crozet, vice-présidente du conseil départemental qui à participé à l'étude et Monsieur Christian Karoutzos, adjoint au maire en charge de la culture et du patrimoine à Issoire, soulignent d'une même voix un point fort du projet : il est prévu une réhabilitation d'un monument de patrimoine, qui permettra dans un second temps de faire vivre les lieux avec une pluralité d'utilisations.

Bilan financier de l'ASC

Par Monsieur Jean-Claude Le Berrigaud, trésorier de l'association.

Présentation des crédits et des recettes de l'association.

La manifestation principale (la fête du château) s'est soldée par un très léger bénéfice.

Le solde de l'association au 28 octobre 2016 est de 1489 euros.

Les deux commissaires aux comptes désignés au précédant CA attestent, après examen, de la bonne tenue des comptes de l'association.

Ils acceptent de prolonger leur mission pour une année supplémentaire.

Questions diverses

Renouvellement du bureau.

Le poste de Monsieur Cérésolle étant vacant, se présentent au poste de secrétaire titulaire Monsieur Denis Allemand, et au poste de secrétaire adjoint Monsieur Patrice Desgrusillers. Ces deux personnes sont élues à l'unanimité. Les autres membres du bureau sont reconduits dans leurs fonctions.

21h : Madame la présidente remercie les 37 personnes présentes puis annonce la fin de la séance.

A. St Cirgues sur Coze

P. GARNAVAULT



[Handwritten signature in blue ink]